

# Ham 2018

Spécial  
10 ans

## Les travaux phares de 2008 à 2018 :

- Le giratoire
- La place Armand Gambs
- La Mairie
- Le gymnase
- Les travaux de voirie et les 4 parkings
- La salle socioculturelle
- Le Marais de la Heide
- Le Péricolaire
- Le lotissement Lorraine
- Le service technique

## 10 ans d'actions : la ville a-t-elle évolué ?



Giratoire, place Armand Gambs, mairie, marché, site Internet, photothèque, réseau d'entraide sociale, code de bonne conduite, plan local d'urbanisme, logements communaux, terrain de pétanque, panneaux pédagogiques, traçages au sol (sécurité routière), gymnase, salle socioculturelle, périscolaire, marais, cheminements piétonniers, rues de l'Église et de la Gare, maison d'assistance maternelle, aire de jeux pour enfants, chemin de vie, parkings des 4 établissements scolaires et du cimetière, micro-crèche, service technique, forum des métiers en uniformes, pièces de théâtre, vide-greniers, très haut débit, progression démographique, accroissement du nombre d'associations, embellissement de la ville : en énumérant ces réalisations non exhaustives, force est de constater que les membres des équipes municipales de 2008 à 2018, appuyés par le personnel communal et reprenant le relais des conseils municipaux précédents, ont accompli - en une seule décennie - un travail qui ne peut laisser personne indifférent.



Le giratoire, initié par les maires précédents (Joseph Albrecht et Guido Bouter) a été réalisé sous les mandats d'Armand Gambs, maire de 2008 à 2009, puis de Valentin Beck, son successeur, qui a poursuivi le travail en modernisant aussi la mairie et ses abords. L'ensemble donne un cachet plus dynamique à la seconde ville de la Communauté de communes du Warndt.

# Edito

## Très chers concitoyens,

Tout au début de nos 10 ans de mandat, nous avons perdu un être cher : Armand Gambbs. Il est parti brutalement le 22 mars 2009. Personne n'est resté insensible à sa disparition. Après le choc, l'équipe qu'il avait constituée a su rebondir et poursuivre son action. C'est le meilleur hommage que nous ayons pu lui rendre.

Ce deuil qui aurait pu mener à une perte de rythme et un repli sur nous-mêmes, a au contraire, créé un nouvel élan de solidarité et de dynamisme au sein

des équipes municipales successives, parmi les fonctionnaires, les membres (élus et non élus) des commissions communales, les bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année, et même au-delà.

En feuilletant ce bulletin municipal édité pour nos dix ans d'actions - qui lui est tout naturellement dédié - vous constaterez qu'Armand est toujours présent dans nos réalisations et nos choix, et que le travail s'est poursuivi inlassablement dans le même

esprit, en redynamisant Ham toujours avec bon sens et intérêt général.

Notre politique n'a pas changé : dépenser l'argent du contribuable à bon escient, moderniser la commune sans l'endetter, rendre notre petite ville attractive pour accueillir de nouveaux habitants, exercer une faible pression fiscale sur nos administrés.

**Valentin Beck**

## Les 10 travaux les plus significatifs

En dix ans, les équipes municipales successives ont lancé, parmi les nombreuses actions de progrès, dix grands chantiers : le giratoire, la place Armand Gambbs, la mairie, le gymnase, la salle socioculturelle, le périscolaire, la préservation du marais, la voirie (rues de l'Église, de la Gare, chemin de vie, parkings des 4 établissements et du cimetière, plusieurs centaines de mètres de trottoirs), le lotissement Lorraine et le service technique.

### 1 - Le giratoire tant attendu

Le giratoire près de la mairie a été inauguré le 22 mai 2010, en présence de Jacques Goury, Sous-préfet de Boulay, André Wojciechowski, Député de la Moselle, Philippe Leroy, Sénateur Président du Conseil Général, Joëlle Borowski, conseillère régionale, André Boucher et Jean Schuler conseillers généraux, Jean-Paul Dastillung Président de la CCW, le Docteur Julien Schwartz, Parlementaire honoraire, le maire Valentin Beck, les maires précédents Joseph Albrecht et Guido Boutter et une trentaine de maires et anciens maires de communes voisines.

#### Un ouvrage complexe

20 ans d'études et de pourparlers ont été nécessaires pour le réaliser. Raisons principales : la présence d'habitations à proximité immédiate, l'exiguïté du site, le passage de deux cours d'eau classés (le Bistbach et le Bruchbach), un trafic élevé. Les travaux ont duré, du 21 juillet 2008, avec une interruption durant l'hiver, jusqu'au 22 mai 2009. Un chantier gigantesque : dévoiement d'un tronçon de route départementale, élargissement du pont, pose de palplanches et de pieux de 6 mètres de profondeur, recouvrement d'un ruisseau sur une longueur de 60 mètres, déplacement d'une grosse conduite d'eau. Coût total : 1,2 million d'€.



Le nouveau giratoire a permis d'améliorer considérablement la sécurité routière à ce carrefour où circulent quelque 8 000 véhicules / jour. Il a aussi donné un cachet plus urbain et plus moderne à la ville.

## Les réalisations en 10 ans à Ham (liste non exhaustive)

- Un nouveau giratoire pour améliorer la sécurité routière
- Aménagement de la Place Armand Gambbs
- Lancement d'un site Internet communal
- Création d'une photothèque
- Rédaction et édition d'un code de bonne conduite
- Installation d'une aire de jeux pour enfants
- Acquisition de parcelles dans le marais
- Création d'un marché le mardi matin
- Réfection de la rue la gare sur 350 mètres

- Cérémonies patriotiques du 8 mai et du 11 novembre : nomination d'un chef du protocole et mises en place de réunions de concertation préparatoires
- Aménagement d'un terrain de pétanque en milieu forestier communal
- Remplacement du toit de la mairie
- Création d'un réseau d'entraide social (RES)
- Rénovation complète du gymnase en plusieurs tranches
- Le Sivos a été sauvé ; présidé par le maire, ce syndicat intercommunal peut ainsi continuer à accorder 5 000 € chaque année au collège de la ville
- Remise en peinture (extérieur et intérieur) du dojo

- Mise en place d'opération « gilets jaunes » pour sensibiliser les automobilistes sur le stationnement gênant à proximité des établissements scolaires
- Création d'un guichet d'accueil à la mairie
- Encouragement de fêtes de quartiers
- Emploi jeunes : la municipalité a donné une chance à plusieurs jeunes en CAE (contrat d'accompagnement vers l'emploi) et à une étudiante en emploi civique
- Création du Sentier du marais (en 2 tranches)

## 2 - La Place du cœur

La Place Armand Gambas a été inaugurée le même jour que le giratoire avec les mêmes personnalités, auxquelles se sont associés les membres de la famille Gambas et de nombreux sympathisants, dont une délégation lussacoise conduite par le président des Amis de Ham.

La place Armand Gambas, constitue une suite logique de l'aménagement du giratoire. Un axe routier a été supprimé devant la mairie en 2009. Ce qui a libéré une « dent creuse ». L'idée est venue de créer un nouvel espace vert dans le prolongement du giratoire, une zone multifonctionnelle, dotée d'une place du marché (utilisée aussi comme parking pour le stationnement conventionnel, mais aussi pour le covoiturage), et d'une zone de commémoration de plain-pied. Un espace accueillant, ouvert à la population, avec des cheminements piétons faisant le lien avec le parc de la mairie. Le tout éclairé par des lampes à LED, révolutionnaire pour l'époque.

À l'initiative du maire actuel, cet espace a été baptisé Place Armand Gambas. Armand Gambas était un homme unanimement apprécié ; il nous a quittés dans l'exercice de ses fonctions, un an - jour pour jour - après son installation à la mairie. L'hommage que la municipalité lui a rendu le 22 mai 2010, en donnant son nom à cette place, avait profondément marqué les esprits.



## 3 - La mairie, métamorphosée

Plusieurs tranches de travaux ont été nécessaires pour redonner ses lettres de noblesse à la vieille bâtisse centenaire et transformer cette ancienne mairie-école de village en un hôtel de ville fonctionnel, convivial, confortable, esthétique et moins énergivore.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, le toit a été remplacé. Puis les fenêtres ont été changées. L'un des appartements du dessus, transformé en garde-meuble, a été rénové et remis à la location.

Puis les abords ont été concernés par l'aménagement de la Place Armand Gambas ; ce qui a occasionné des travaux de création de toilettes

extérieures et de rampes d'accès devant celles-ci, ainsi que devant la nouvelle porte d'entrée principale du public.

Les élus ont profité de ces travaux pour revoir et corriger le réseau d'assainissement du bâtiment. L'intérieur des bureaux a ensuite été touché par une multitude de chantiers. Un guichet a été créé,

réduisant le temps d'attente et assurant davantage de confidentialité. Les bureaux des 3 secrétaires et du maire ont été individualisés et équipés en matériel informatique. La salle des adjoints, informatisée elle aussi, comprenant 2 mobiliers de bureau et une table de réunion, a été dotée d'armoires murales d'une capacité de rangement impressionnante.

**2 portes de secours ont été percées.**

Une porte de secours a été percée à l'arrière de la mairie ; une autre a été ouverte dans la salle du conseil municipal qui a été équipée d'un écran géant et d'un réseau Wifi. Le couloir intérieur de passage direct vers la salle des adjoints a fait l'objet d'un réaménagement.

Un espace de travail (avec guichet et photocopieuse) est né, décoré aux couleurs de la ville de Lussac les Châteaux avec qui la commune de Ham est liée d'amitié.

Puis, en 2017, les variations importantes de température à l'intérieur des locaux, ainsi que les fissures nombreuses et creusées du crépi extérieur, ont incité les élus à engager des travaux de ravalement, avec isolation des murs extérieurs et des combles. Les toilettes intérieures ont été modernisées, par la même occasion.

Enfin, des bornes électriques pour le marché et pour le parc à l'arrière de la mairie (qui lui aussi a été réaménagé) sont attendues pour cet automne.



- Désaffectation des 15 anciens logements d'instituteur, avec revalorisation des loyers
- Création de toilettes extérieures Place AG accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Cimetière : installation de nouveaux columbariums, de demi-tombes et mise en conformité du jardin du souvenir
- Réaménagement complet de l'intérieur de la mairie et informatisation des bureaux
- Achat d'un nouveau tatami pour le dojo
- Installation de nichoirs et d'hôtels à insectes dans le marais et sur le giratoire
- Réouverture de plusieurs cheminements pour inviter à la marche à pied

- Rénovation complète de la salle socioculturelle avec équipement d'une nouvelle cuisine et de nouvelles toilettes (doublage de la capacité)
- Création de l'espace Lussac à la mairie
- Remplacement de la toiture du club house du club canin
- Rénovation de 350 m de voirie rue de l'Église avec lampes à LED
- Mise en conformité du réseau d'assainissement rue de la gare
- Ouverture de 2 portes de secours à l'arrière de la mairie (salle du conseil + couloir d'accès)
- Aide à l'installation d'un centre de santé Filiéris à Ham avec 2 médecins et 1 infirmière
- Emploi civique : la mémoire vivante de 4 Hamois a été recueillie par une jeune étudiante qui en a finalement fait son métier

- Ham a été choisie par la Fédération des mineurs pour accueillir tous les 4 ans la Commémoration de toutes les victimes de la mine de l'ensemble du Bassin Houiller
- Emploi jeunes : lancement du Forum des métiers en uniformes
- Amélioration de l'éclairage extérieur en sortie de gymnase le long du dojo et jusqu'au parking du collège et dans certaines rues
- Rénovation et agrandissements des parkings des écoles (Anne Frank, P'tits Loups et Genêts), du collège et du cimetière
- Le conseil communautaire de la CCW se déroule à Ham pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la création de l'EPCI
- Création d'un accueil périscolaire - cantine à l'école des Genêts

## 4 - Trois ans de travaux pour un gymnase tout neuf

À l'issue de trois tranches de travaux d'un montant dépassant les 800 000 € HT, le gymnase a été inauguré le 28 novembre 2013 par le Président du Conseil général et la Députée de la circonscription. « 800 000 € : c'est énorme mais c'était nécessaire ! » a lancé le maire qui a pris le temps nécessaire pour expliquer combien cette réhabilitation était indispensable. « Ce gymnase de 1 220 m<sup>2</sup>, doté d'une salle de sport de près de 1 000 m<sup>2</sup>, est situé à proximité du collège Bergpfad.

Ce dernier est fréquenté par 350 élèves, originaires de Ham, Porcelette, Guerting, Varsberg, Diesen, Bisten, Creutzwald, Carling, L'Hôpital, Longeville et Saint-Avold. Cet équipement sportif qui est également fréquenté par plusieurs associations (de Ham mais aussi des communes voisines, issues de la CCW et de Saint-Avold Synergie), était devenu vétuste, inconfortable, mais surtout, inchauffable.

L'ancien bâtiment (de type Cossec) se détériorait (le toit avait déjà des fuites) et les professeurs d'EPS du collège, les collégiens, les parents d'élèves, tous nous l'ont fait comprendre dès notre élection en 2008.

En hiver, sur le sol sportif, le thermomètre indiquait 8 °C, chaudière à plein régime. La dépense énergétique était énorme et les occupants mécontents. Alors il y eut un débat au conseil municipal, puis avec le conseiller général André Boucher et une représentante du

Conseil Régional. Finalement, le verdict est tombé en 2010 : Si la commune entreprend la rénovation, le conseil général subventionnera à hauteur de 70 % et le conseil régional à hauteur de 10 %. Même l'Ademe donnera un coup de pouce pour réaliser un audit énergétique.

Nous n'avions pas prévu cette grosse dépense, et ce projet ne constituait pas même une de nos promesses électorales, mais nous avons néanmoins décidé de nous engager sur cette voie », conclut le maire.

Le Président Weiten a aussitôt acquiescé : « Vous avez fait le bon choix et je vous félicite pour cette réalisation au service des collégiens et des associations... » rappelant plus loin dans son discours combien « l'existence d'une telle structure de proximité était nécessaire à Ham-sous-Varsberg ».

### Rénové du sol au plafond

En 2011, les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche ont consisté à habiller le bâtiment (qui abrite le plateau sportif) pour l'hiver (isolation de la toiture, des murs, installation de nouvelles portes étanches, bardage de l'ensemble du bâtiment). La salle de sport a gagné en confort ; elle est moins bruyante, mieux chauffée, mieux éclairée. Pour parvenir à ce résultat, il a fallu renforcer la charpente pour supporter le surpoids de l'isolation.

Le gymnase est ainsi devenu performant sur le plan énergétique. La seconde tranche (en 2012) a réuni une dizaine de corps de métiers. Dans la salle de sports, le sol a été remplacé par un matériau multisport ; sur les murs et au plafond, la peinture, les aérothermes, les conduits de chauffage, l'éclairage, ont été refaits à neuf. Le reste du bâtiment a été réagencé pour optimiser les espaces (démolition de cloisons, ouverture de nouvelles portes). Cette partie du gymnase a elle aussi été concernée par des travaux d'isolation de toiture ; un renforcement de la structure métallique a, là aussi, été nécessaire. La protection incendie a été entièrement revue et corrigée. Enfin, les couloirs d'accès, les vestiaires, les toilettes, les douches, les locaux techniques et de rangements, la salle pré aménagée pour une petite cuisine ont été concernés par la 3<sup>e</sup> phase (année 2013). Tout a été refait : l'isolation, l'électricité, les peintures, le carrelage, le revêtement de sol. Une ventilation double flux a été installée et l'imposante cheminée extérieure – devenue inutile – a été démantelée. La commune, ayant fait le choix d'un éclairage à basse consommation, l'illumination de l'ensemble de cette partie du bâtiment a été conçue avec des lampes à LED équipés de détecteurs de présence. Les systèmes de sécurité ont été remis aux normes ; toutes les dispositions ont été prises en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité physique réduite.



Près d'une centaine de personnes a assisté à l'inauguration en 2013

- Rénovation de plusieurs logements communaux
- Lancement de l'opération « Je fleuris Ham », mettant fin à l'esprit de concours
- Mise en conformité réseau d'assainissement Chemin des Corbeaux
- Élaboration d'un Plan local d'urbanisme avec approche environnementale
- Rénovation de l'immeuble collectif communal du Stade (extérieur et intérieur)
- Installation de rideaux antivol aux portes des écoles Anne Frank et Genêts
- Travaux d'aménagement pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite la mairie, les toilettes extérieures de la mairie, les 2 bureaux de vote, le gymnase, le dojo, la salle socioculturelle, le périscolaire.
- Ravèlement de façades de la mairie avec isolation de murs extérieurs et des combles
- Emploi jeunes : instauration d'une permanence hebdomadaire en mairie de la Mission locale
- Mise en conformité du réseau d'assainissement Impasse des Lilas avec pompe de relevage

- Embellissement de la ville : de nouveaux sujets de décoration ont été élaborés avec comme thème les animaux du marais
- Réouverture du chemin des écoliers qui débouche sur l'Impasse des Champs
- Renforcement du réseau d'eau potable rue de Guerting
- Installation de 64 panneaux d'intérêt local pour indiquer la direction des commerces, entreprises et professions libérales
- Aide à la création d'une Maison d'assistantes maternelles privée
- Réparation de trottoirs chemin des Corbeaux, rues de Guerting, de Diesen, de la gare et de l'Église, Impasses des Champs et des Prés et au lotissement du Château.
- Création du Chemin de vie rue de Creutzwald
- Renforcement du réseau d'eau potable rue de Creutzwald
- Aménagement du parc de la mairie (toilettes, prises de courant, piste de danse)
- Rénovation intérieure de la mairie avec aménagement d'un grand espace de rangement et de classement
- Mise en conformité du réseau d'assainissement au complexe sportif Joseph Albrecht avec pompe de relevage

- Organisation d'un vide grenier en même temps que la fête foraine pour booster la Kirb
- Mise en place d'une politique d'attractivité incitant la venue de nouveaux habitants : la démographie est passée de 2 822 (année 2008) à 2 862 (année 2018)
- Réfection de 600 m de chaussée et de trottoirs rue la gare, avec dévoiement pour ralentir la circulation et création de places de parking le long de la voirie
- Achat de mallettes de 1<sup>er</sup> secours et de Talkies-Walkies pour les 4 écoles
- Remplacement des fenêtres de la mairie
- Installation de plusieurs panneaux pédagogiques de sécurité routière
- Urbanisation de voiries à l'aide de traçages au sol avec création de places de parkings pour ralentir la circulation
- Instauration d'une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
- Appui du tissu associatif ce qui a permis l'éclosion de nouvelles associations
- Achat d'une navette pour le périscolaire

## 5 - De multiples travaux de voirie

**Rue de l'Église, chemin de vie, rue de la Gare, parkings des 4 établissements scolaires et du cimetière, trottoirs : de nombreux chantiers de réparation et de modernisation de voirie ont été réalisés dans la commune ces 10 dernières années.**

### **Rue de l'Église : 300 m rénovés en 2009**

Les travaux de réfection de la rue de l'Église ont concerné la chaussée qui a été revue et corrigée, l'éclairage public qui a été réalisé avec des lampes à LED, un trottoir en enrobé d'un côté, et un trottoir en matériaux naturels (perméables) de l'autre. Ces travaux ont permis la venue de nouveaux habitants.

### **La rue de la Gare modernisée**

La rue de la gare, dont le revêtement de la chaussée et des trottoirs était fortement endommagé, a fait l'objet de travaux de rénovation sur 350 mètres en 2009 (de l'école Anne Frank jusqu'à l'agence bancaire), puis sur 600 mètres en 2016 (de l'agence bancaire jusqu'au carrefour donnant sur la rue de Creutzwald).

Le second tronçon a fait l'objet de travaux de dévoiement. Ces dévoiements, beaucoup plus économiques que les plateaux surélevés, incitent non seulement les conducteurs à mieux respecter la limitation de vitesse, mais ils permettent aussi l'aménagement de places de parking supplémentaires dans les chicanes.

Un nouvel arrêt de bus avec quai surélevé homologué a été installé et une multitude de passages protégés, accessibles aux personnes

malvoyantes ou à mobilité physique réduite, a été aménagé dans son périmètre.

Le chantier a présenté l'opportunité d'enfouir un nouveau réseau d'eau potable ; 500 mètres de conduite en PVC ont été installés ; des travaux qui ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg. Le syndicat d'assainissement (Smiasb) a lui aussi profité de ce chantier pour réaliser divers travaux d'aménagement.

### **En 2015, le Chemin de vie améliore la sécurité rue de Creutzwald**

La création d'un chemin de vie le long de la rue de Creutzwald, entre l'Impasse du stade et au-delà du Chemin des Corbeaux, remplace l'ancien cheminement, à proximité duquel des arbustes, plantés par la commune, n'avaient pas résisté au sel de déneigement.

Ce chemin est séparé de la route départementale par une noue drainée permettant d'évacuer de manière naturelle les eaux de ruissellement. Une glissière de sécurité en bois a été installée pour protéger piétons et cyclistes. Cinq passages protégés – accessibles aux personnes à mobilité physique réduite ou malentendantes – ont également été créés ou remis aux normes à proximité de ce chantier qui a présenté l'opportunité, pour le Syndicat des eaux de Varsberg / Ham-sous-Varsberg, d'enfouir un nouveau réseau d'eau potable (500 mètres de conduite en PVC de diamètre 140).

C'est Patrick Weiten, Président du Conseil départemental, en présence de tous les maires de la CCW et du maire de Diesen, qui a inauguré fin 2015 ce cheminement qui met les piétons et les cyclistes en sécurité et qui encourage les écoliers à se rendre à pied à l'école.

### **Les parkings des 4 établissements scolaires et du cimetière revus et corrigés**

Les parkings des écoles Les Genêts, Anne Frank, P'tits loups, mais aussi du collège Bergpfad et du cimetière ont tous – sans exception – été concernés par des travaux de mise en sécurité et en conformité. Ceux des établissements scolaires ont même vu leur capacité de stationnement augmenter.

Ces travaux ont notamment permis d'inciter les automobilistes à ne plus stationner à des endroits gênants voire dangereux, particulièrement le long des voiries à trafic élevé à proximité des écoles.

### **Plusieurs centaines de mètres de trottoirs rénovés**

Plusieurs centaines de mètres de trottoirs ont été remplacées chemin des Corbeaux, rues de Guerting, de Diesen, de la gare et de l'Église, au lotissement du Château et Impasses des Champs et des Prés.



La rue de la Gare a fait l'objet de travaux de dévoiement.



Le parking du groupe scolaire des Genêts a été agrandi.

## À Ham on n'enfouit pas les réseaux

Tour à tour, les maires successifs (Albrecht, Boutter, Gambs et Beck) ont décidé de ne pas enfouir les réseaux lors de travaux de voirie, à cause du coût élevé. Un choix raisonnable, car la commune a 21 km de voirie à entretenir. Enfouir les réseaux serait un gouffre financier et conduirait la commune à ne plus être en capacité à entretenir toutes les voiries.

- Réhabilitation de l'ensemble du service technique
- Déploiement de la fibre optique sur toute la commune
- Rénovation de la flotte de véhicules (camion, pick-up, navette) et des tondeuses du service technique
- Aide à la création d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles) et d'une crèche privées rues de Varsberg et de Creutzwald
- La politique d'attractivité a permis, en 2017, d'accueillir de nouveaux commerçants sur le marché du mardi matin, doublant ainsi la clientèle de ce commerce de proximité
- Remplacement progressif de l'éclairage traditionnel par de la LED (Rue de l'Église, Place AG et rue de Creutzwald, en particulier)

- Installation de la fibre optique dans tous les établissements scolaires et dans les logements communaux du Stade.
- Mise en sécurité de la grotte double face de la rue de l'Église avec l'aide financière de la commune
- Réhabilitation complète du service technique (2 bâtiments + voirie + abords)
- Des chemins de randonnées intercommunaux, passant par Ham, ont été tracés. Ils seront inaugurés prochainement
- Installation d'une cantine scolaire à l'école maternelle Les p'tits loups en attendant l'ouverture d'un second périscolaire

- Lancement d'un lotissement communal rue de Lorraine (25 parcelles)
- Création d'une page Facebook communale
- Rénovation des toilettes sous le préau de l'école des Genêts
- Rénovation complète de l'éclairage des terrains de tennis (courts couverts)
- Mise en place d'une action consistant à favoriser la création d'un marché de Noël interassociatif en 2018
- Étude de prise en charge par la commune d'une partie des travaux de peinture de l'Église
- Lancement du projet de création d'un second périscolaire au centre bourg, dans l'ancien presbytère acquis par la commune

## 6 - Salle socioculturelle : rénovée du sol au plafond, cuisine et toilettes comprises



La salle décorée à l'occasion d'un mariage

La salle socioculturelle a été complètement rénovée en 2012 / 2013 et mise en conformité en matière de sécurité, d'environnement et d'accessibilité. L'ancienne cantine du CEG des années 60 est devenue méconnaissable.

Tout a été rénové ou remplacé : le toit, le plafond, les huisseries (avec création d'une porte de secours supplémentaire), la cuisine (avec de nouveaux équipements ménagers et un réagencement total), les toilettes qui ont doublé de capacité, les carrelages, les murs, les plafonds, les sols, le réseau électrique, le système de sécurité incendie, le vidéo projecteur ; tout ! Les façades ont été repeintes et le réseau d'assainissement

mis aux nouvelles normes en vigueur. L'éclairage a été remplacé - tant à l'intérieur qu'à l'extérieur - par des appareils à LED, permettant une réduction d'énergie allant jusqu'à 70 %. Les entrées de la salle et les toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité physique réduite grâce à deux rampes.

Douze corps de métier, deux cabinets d'experts, une dizaine de bénévoles, les membres du personnel de la commune et des agents du chantier d'insertion de l'ASBH se sont croisés sur ce chantier (réalisé en deux tranches).

La commune a préféré la réhabilitation à la construction d'un bâtiment neuf qui aurait coûté 4 à 5 fois plus cher.

Les associations ont été consultées, tour à tour par les maires Armand Gambis et Valentin Beck. La majorité d'entre elles a préféré « garder la salle actuelle car elle rappelle de bons souvenirs ».

### Capacité de la salle : 220 personnes

La salle, d'une capacité de 220 personnes assises, est louée tous les week-ends, aux concitoyens, mais aussi à des habitants des communes voisines.

On y vient faire la fête (mariages, ou toute autre cérémonie et fête familiale), se retrouver au sein d'une association (repas dansants et autres), assister à la venue d'artistes (concert, spectacle, etc.). Le local associatif de plain-pied qui se trouve dans sa continuité, proche à la rue de Creutzwald, qui fait office de bureau de vote n°2 a lui aussi été remis aux normes en vigueur (toit et plafond compris).

Dans son discours inaugural, le 20 juin 2013, Odile Bureau sous-préfète de Boulay, avait félicité le maire et son équipe pour « l'intelligence dans laquelle s'inscrit l'ensemble de leurs démarches », saluant tour à tour « la volonté d'utiliser les deniers des contribuables à bon escient », « d'engager des travaux économie d'énergie » et « d'avoir compris que les élus ne sont que de passage » faisant allusion à l'hommage, rendu le jour même, à Joseph Albrecht, ancien maire, qui a donné son nom au complexe sportif où se situe la salle.

## 7 - Les écolos sont rassurés : la commune a pris le marais sous son aile

Persuadés de l'intérêt écologique du marais de la Heide, les membres des trois conseils municipaux ont travaillé durant 10 ans sur la préservation du marais de la Heide, qui s'étend à cheval sur les communes de Porcelette, Diesen et Ham.

Classée Espace naturel sensible (ENS) et Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique (Znieff), cette vaste zone marécageuse abrite des espèces remarquables protégées au niveau régional (rousserolle turdoïde), national (torcol fourmilier) et européen (butor étoilé, busard des roseaux, martin-pêcheur de l'Europe).

L'intérêt floristique n'est pas en reste avec la présence de plantes liées aux marais tourbeux

acides comme la Ményanthe trèfle d'eau et le Compare des marais. Avec ses 90 hectares de zone humide, composée essentiellement de roselières, des 4 plans d'eau (notamment les étangs de la Heide et de l'Echerbruch) et de prairies maigres, le marais de la Heide contribue à diminuer l'impact des crues locales, en jouant un rôle d'épuration (filtrage) de l'eau.

Sa préservation et sa restauration constituent un complément intéressant et peu coûteux aux opérations d'assainissement, de production d'eau potable et de gestion des débits.

La commune, bientôt propriétaire de 37 hectares en zone humide (plus de 280 parcelles), a été subventionnée à hauteur de 80 % pour ses

22 opérations d'acquisition foncières.

En contrepartie, la municipalité s'engage à inscrire les parcelles acquises au domaine public communal, à maintenir la vocation d'espace naturel protégé du site, à préserver sa richesse écologique et à mettre en place une gestion adaptée.

### Création du sentier du marais

Les élus ont ensuite décidé de créer - en deux tranches - un sentier pédagogique le long de l'étang de l'Escherbruch. Ce chemin de promenade perméable d'environ 800 m, est doté d'un observatoire pour oiseaux, de bancs, de poubelles et de panneaux d'information et de sensibilisation à la sauvegarde de la nature, et d'un parking invitant les automobilistes à garer leurs véhicules loin des animaux. Ce cheminement, très prisé par les habitants, présente le triple avantage de valoriser un des 4 étangs présents sur le ban communal, de sensibiliser enfants et adultes sur les richesses insoupçonnées du marais et de résoudre une partie des problèmes de dégradations et d'incivilités observés sur les berges de ce magnifique plan d'eau. Le sentier du marais devrait connaître une extension vers Porcelette. Le projet est en cours. Le but est de permettre aux amoureux de la nature de faire le tour de l'étang.



Ham-sous-Varsberg compte, en 2018, **50 entreprises**, professions libérales et commerces.

Ham-sous-Varsberg compte **27 associations** en 2018 ; certaines proposent des activités telles que : VTT, marche, danse, gymnastique, arts martiaux, yoga, sophrologie, chant de chorale, éducation de chiens, moto, théâtre, ateliers manuels, tennis, football de loisirs.

**21**, est le nombre de **kilomètres de voirie** à l'intérieur de la commune de Ham. C'est énorme pour le budget d'une petite ville de 2862 habitants, sachant que la réfection d'1 km de voirie coûte environ 500000 €.

**5,6 millions d'€** ont été investis dans la commune en 10 ans. Les subventions ont été optimisées au maximum ; ce qui a permis, aux élus, de ne pas endetter davantage la commune, et même de la désendetter.

Pendant que la région Grand Est perd 3000 habitants en 10 ans, la commune de Ham enregistre une progression démographique de **40 habitants**, soit : **+ 1,40%**. 2008 : 2822 hab. - 2018 : 2862 hab.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) consacre chaque année **5000 €** aux habitants traversant des difficultés notamment d'ordres financiers (bons alimentaires, colis de Noël, secours financiers).

## 8 - Un 1<sup>er</sup> périscolaire en 2014 aux Genêts. Un second est envisagé au centre bourg

Pour asseoir plus durablement l'attractivité de la commune, les élus ont décidé de créer un « accueil périscolaire – cantine » en 2014, poussés par de nombreux parents d'élèves. Il a été construit dans la cour du groupe scolaire Les Genêts par mesure d'économie.

Les travaux ont duré 6 mois. La structure a été inaugurée par le sous-préfet de Forbach et subventionnée par la CAF, l'État, la Région et la Communauté de communes du Warndt. Une navette permet aux écoliers du centre bourg de bénéficier des services de cet établissement qui accueille en moyenne 50 enfants et qui est devenu « une vitrine dans sa catégorie » selon certains responsables de l'ASBH.

La municipalité envisage en 2019 / 2020 la création d'un second périscolaire à proximité des écoles Anne Frank et P'tits loups, vu la progression démographique de la commune (+ 50 nouveaux foyers en 2017).



## 9 - Lotissement « Lorraine » : bientôt 25 parcelles à bâtir

Le projet d'implanter un lotissement communal rue de Lorraine (25 parcelles) a été initié en 2013. Il a été retardé à plusieurs reprises par d'innombrables obstacles : risque de remontée d'eau, interdiction de laisser s'écouler les eaux pluviales sur place, suspicion de la présence d'une plante rare, suspicion de l'existence d'une zone humide à préserver sur le site, fouilles archéologiques.

Le courage, la détermination, la persévérance et la patience des élus ont porté leurs fruits. Tous les feux sont passés au vert en juillet 2018. Sur la carte du nouveau « porter à connaissance » du Préfet, la zone est écartée de tout risque de remontée d'eau.

Ce qui devrait rassurer encore davantage les futurs acquéreurs. Les appels d'offres ont été lancés. Les premiers travaux de viabilisation devraient démarrer dans les mois prochains.



Les fouilles archéologiques réalisées par l'INRAP fin juillet 2018, n'ont pas révélé d'empreintes d'animaux préhistoriques, ni de traces d'une civilisation antique. Le projet d'urbanisation va donc se concrétiser dans les prochains mois, les obstacles ayant été levés les uns après les autres

## 10 - Le service technique de Ham méconnaissable

Les travaux de modernisation entrepris par la commune au service technique rue de Creutzwald, permettent au personnel, depuis septembre 2018, de travailler dans de meilleures conditions. Un plus pour la sécurité, l'organisation et l'efficacité de ce service cher aux Hamois.

Le service technique était en chantier durant 2 ans, sous assistance de maîtrise d'ouvrage de Matec et sous maîtrise d'œuvre de Carine Architecture.

### Tranche 1

Les travaux de la tranche 1 ont démarré en 2016. Après le désamiantage et le remplacement du toit du bâtiment 1 (celui le plus éloigné de la rue de Creutzwald), le local qui sert de hall de stockage et de rangement a été réagencé et ses murs

bardés. Les portes et fenêtres ont été remplacées. Le local répond désormais aux normes en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.

### Tranches 2 et 3

La tranche 2 a notamment concerné la création d'un hall de stockage supplémentaire de 300 m<sup>3</sup> accolé au bâtiment 1 qui a été bardé de tôles en acier de couleur blanche. Mais c'est plus particulièrement le bâtiment 2, celui situé proche de la rue de Creutzwald (abritant les bureaux, les sanitaires et les locaux techniques), qui a été concerné par cette tranche de travaux. Tout a été rénové du sol au plafond, isolation des murs et du plafond et menuiserie comprise. Se sont affairés dans ce local, plusieurs corps de métier : maçons, plâtriers, électriciens, carreleurs, installateurs

sanitaires, peintres. Le chantier de la 3<sup>e</sup> et dernière tranche a, quant à lui, démarré début mars 2018 avec la voirie et les réseaux souterrains. Les équipements (mobiliers de bureau du chef d'équipe et du réfectoire) et les racks de rangement dans l'atelier et les pièces techniques ont suivi. Une enceinte grillagée munie d'un portail isole le service technique des activités sportives et socioculturelles voisines. Un autre portail, motorisé à code secret, est commandé ; il permettra de mettre en sécurité l'ensemble du complexe Joseph Albrecht qui essuie de récurrents actes de vandalisme. Le service technique métamorphosé a été inauguré le 15 septembre 2018. L'inauguration a été associée à une opération « portes ouvertes ».



## Les 3 équipes municipales de 2008 à 2018



Équipe Armand GAMBS, de 2008 à 2009



Équipe Valentin BECK, de 2009 à 2014



Équipe Valentin BECK, de 2014 à 2018